

Ouvertures **sociologiques**

Gautier Pirotte

Sociologie de la coopération internationale

Acteurs, enjeux et débats

Licence
Master
Doctorat

deboeck
SUPÉRIEUR **B**

Sociologie de la coopération internationale

Ouvertures **sociologiques**

Collection dirigée par Olgierd Kutý
Conseil éditorial de Didier Vrancken

ALBARELLO Luc, *Stratifier le social*

BAJOIT Guy, DIGNEFFE Françoise, JASPARD Jean-Marie, NOLLET DE BRAUWERE Quentin (Éds),
Jeunesse et société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation

BARTHÉLÉMY Fabienne (sous la direction de), *Sociologie de l'action organisée.*
Nouvelles études de cas

BASTENIER Albert, DASSETTO Felice (Éds), *Immigrations et nouveaux pluralismes.*
Une confrontation de sociétés

BELIN Emmanuel, *Une sociologie des espaces potentiels. Logique dispositive et expérience ordinaire*

BORDIEC Sylvain, *La fabrique sociale des jeunes. Socialisations et institutions*

DE COSTER Michel, BAWIN-LEGROS Bernadette, PONCELET Marc, *Introduction à la sociologie*, 6^e édition

DE COSTER Michel, PICHault François, *Traité de sociologie du travail*, 2^e édition

DELIÈGE Robert, *Anthropologie sociale et culturelle*

DE MUNCK Jean, VERHOEVEN Marie (Éds), *Les mutations du rapport à la norme.*
Un changement dans la modernité ?

DRAELANTS Hugues, DUMAY Xavier (sous la direction de), *Les écoles et leur réputation. L'identité
des établissements en contexte de marché*

DURAND Claude, PICHON Alain (sous la coordination de), *Temps de travail et temps libre*

FOUCART Jean, *Sociologie de la souffrance*

FRANK Cécile et HAMMAN Philippe, *Quelle mise en œuvre de la directive européenne contre
les discriminations raciales. Une comparaison France, Espagne, Royaume-Uni*

GENARD Jean-Louis et ROCA i ESCODA Marta, *Éthique de la recherche en sociologie*

GRANDJEAN Geoffrey, *Les jeunes et le génocide des Juifs. Analyse sociopolitique*

HAMMAN Philippe, *Gouvernance et développement durable. Une mise en perspective sociologique*

HAMMAN Philippe, *Sociologie urbaine et développement durable*

JACQUEMAIN Marc, FRÈRE Bruno (sous la direction de), *Épistémologie de la sociologie. Paradigmes
pour le xx^e siècle.*

JAVEAU Claude, *La société au jour le jour. Écrits sur la vie quotidienne*

KUTY Olgierd et DUBOIS Christophe, *De la valeur à la norme. Introduction à la sociologie*, 3^e édition

MERCURE Daniel (sous la coordination de), *Une société-monde ?*
Les dynamiques sociales de la mondialisation

ORIANNE Jean-François, *Petit précis de théorie sociologique*

PICHAULT François, *Le conflit informatique. Conduire l'informatisation dans l'entreprise*

PIROTTE Gautier, *Sociologie de la coopération internationale. Acteurs, enjeux et débats*

PRONOVOST Gilles, *Sociologie du temps*

REMY Jean, VOYÉ Liliane, SERVAIS Emile, *Produire ou reproduire. Une sociologie de la vie quotidienne*
Volume 1 : *Conflits et transaction sociale*

Volume 2 : *Transaction sociale et dynamique culturelle*

RIGAUX Natalie, *Introduction à la sociologie par 6 grands auteurs. Bourdieu, Godbout,
Goffman, Sennett, Tönnies, Weber*, 4^e édition

SERVAIS Christine (sous la direction de), *La médiation. Théorie et terrains*

UGHETTO Pascal, *Les nouvelles sociologies du travail. Introduction à la sociologie de l'activité*

VAN HAECHT Anne, *L'école à l'épreuve de la sociologie.*
La sociologie de l'éducation et ses évolutions, 3^e édition

VIGOUR Cécile, *Réformes de la justice en Europe. Entre politique et gestion*

VRANCKEN Didier, KUTY Olgierd, *La sociologie et l'intervention. Enjeux et perspectives*

Commission Travail et Non-Travail, *Travail et non-travail. Vers la pleine participation*

Ouvertures **sociologiques**

Gautier Pirotte

Sociologie de la coopération internationale

Acteurs, enjeux et débats

Licence

Master

Doctorat

deboeck **B**
SUPÉRIEUR

Cet ouvrage n'aurait pu paraître sans le soutien de l'Université de Liège.



Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : **www.deboecksuperieur.com**

Maquette de couverture : Cerise.be
Mise en page : PCA

© De Boeck Supérieur s.a., 2021
Rue du Bosquet, 7 – B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Dépôt légal :

Bibliothèque nationale, Paris : février 2021

Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2021/13647/019

ISSN 0777-5235

ISBN 978-2-8073-3304-8

À mon père...

Sommaire

Liste des acronymes utilisés	11
Introduction	15
I Ombres et Lumières	19
II Naissance du complexe développeur international	41
III Les pays du Sud s'affirment	83
IV De la triple angoisse au développement durable	107
V Les premières décennies perdues du développement	131
VI Sortir de l'impasse	151
VII Les nouveaux courtiers du développement	181
VIII Développer, c'est lutter contre la pauvreté	205
IX Une aide internationale en mutation	229
Bibliographie	251
Liste des boîtes	265
Table des illustrations et des tableaux	267
Table des matières	269

«Le développement est peut-être une illusion, une figure idéologique et concrète particulière des différentes formes de la domination mondiale des grandes puissances développées (Rist 2007), il n'en reste pas moins que c'est un phénomène historique de première grandeur, un ensemble de pratiques, d'acteurs et d'institutions tant nationales qu'internationales et aujourd'hui "mondiales". Le développement est un système politico-organisationnel qui concerne autant sinon plus le Nord que le Sud et les sociétés où on "fait" du développement sont, pour aller vite, des sociétés aussi "ordinaires" que les autres. Cette perspective est la seule, encore une fois, qui permette aux sciences sociales des pays du Sud, ou consacrées à ces pays, d'être considérées à l'égal de celles du Nord et donc des principes de base du programme général de ces dernières».

Jean Copans, 2011 : 13

Liste des acronymes utilisés

ACP	Afrique-Caraïbes-Pacifique
AGCS	Accord Général sur le Commerce des Services
AMIGA	Agence Multilatérale de Garantie des Investissements
ANC	African National Congress
APD	Aide Publique au Développement
ADPIC	Accord sur les Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle relatifs au Commerce
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement
BM	Banque Mondiale
CAD	Comité d'Aide au Développement
CEPAL	Commission Économique pour l'Amérique Latine
CIMMYT	International Maize and Wheat Improvement Center
CIRDI	Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements
CNRS	Centre National de la Recherche Scientifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COMECON	Council for Mutual Economic Assistance
DSRP	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
ECOSOC	Conseil Économique et Social des Nations Unies

ECHO	Direction Générale de la Protection civile et de l'Aide Humanitaire (Commission européenne)
EuropeAid	Direction Générale du Développement et de la Coopération (Commission européenne)
FAO	Food and Agriculture Organisation
FED	Fonds Européen de Développement
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
IDA	International Development Association
IDE	Investissement Direct Étranger
IFC	International Finance Corporation (SFI – Organisation de la Banque Mondiale)
IFI	Institutions Financières Internationales
IPSI	Initiative Populaire de Solidarité Internationale
LLRD	Linking Relief Rehabilitation and Development
MIGA	Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (Groupe Banque Mondiale)
MIT	Massachusetts Institute of Technology
MPAP	Modes Populaires d'Action Politique
MPLA	Mouvement Populaire de Libération de l'Angola
NEP	<i>Novaïa Ekonomitcheskaïa Politika</i> – Nouvelle Politique Économique
NOEI	Nouvel Ordre Économique International
NPI	Nouveaux Pays Industrialisés
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Économique
OCHA	Office des Nations Unies pour l'Aide Humanitaire
ODD	Objectifs du Développement Durable
OEA	Organisation des États Américains
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé

OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OSC	Organisation de la Société Civile
PAICG	Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap Vert
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAS	Plan d'Ajustement Structurel
PECO	Pays d'Europe Centrale et Orientale
PED	Pays en Développement
PIB	Produit Intérieur Brut
PIN	Programme Indicatif National
PMA	Pays Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRSP	Poverty Reduction Strategy Papers (DSRP)
PVD	Pays en Voie de Développement
RNB	Revenus Nationaux Bruts
SFI	Société Financière Internationale (IFC – Organisation de la Banque Mondiale)
TANU	Tanganyika African National Union
TCA	Technical Cooperation Agency
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
URSS	Union des Républiques Socialistes Soviétiques
USAID	United States Agency for International Development
USD	Dollar américain
VHR	Variété à Haut Rendement
WB	World Bank
ZANU	Zimbabwe African National Union

Introduction

«La manière dont l'homme fait l'expérience de l'échec détermine ce qu'il va devenir.»

Karl Jaspers, 1965 : 22

La coopération internationale est un champ d'analyse particulièrement riche pour les sciences sociales. Qu'il s'agisse d'étudier ses acteurs et leur évolution, les enjeux qui traversent ce champ, la production et la reformulation d'idées en son sein, ce domaine de l'activité humaine laisse apparaître de nombreuses opportunités de travaux pour tout sociologue. Il n'est cependant pas certain que le vocable «sociologie de la coopération internationale» soit toujours adoubé par le monde académique. À dire vrai, l'association des termes «sociologie» et «coopération internationale» paraît même incongrue : soit l'étude de la coopération relève de l'analyse des relations internationales, elle devrait alors être laissée aux bons soins des politologues ; soit on réduit la «coopération internationale» au «développement» et, dans ce cas, c'est l'anthropologie (ou la «socio-anthropologie») qui semble être mieux indiquée.

En aucun cas, il ne pourrait s'agir par cet ouvrage de ressusciter une «sociologie du développement» dont le glas aurait sonné depuis les années 1980, avec la fin des grands modèles explicatifs de l'évolution des sociétés, comme le soulignait déjà la littérature scientifique des années 1980 et 1990 (Hours, 2007). De toute façon les carottes sont cuites : le «développement», celui des grandes théories, des modèles à suivre rassurant car assurant, quoi qu'il arrive, modernité et prospérité aux sociétés accusant un retard économique, social, politique ou «culturel», ce développement-là est révolu. Comme le Tiers-Monde, d'ailleurs. Comme la Guerre froide et ce monde bipolaire où l'aide publique au développement s'était épanouie. Ce monde-là est fini. L'objet «développement» a vécu. Ne reste dès lors qu'un mot-enveloppe au contenu sans cesse

redéfini et infiniment rassembleur. Car c'est bien au nom du «développement» que se mobilisent encore aujourd'hui des milliers d'acteurs sociaux d'origines et de statuts bien différents. Comme le souligne G. Esteva dans son article sur le développement, publié dans le très référencé *«Development Dictionary»*, le mot est devenu un simple algorithme dont la signification dépend du contexte dans lequel il s'emploie. *«The word always implies a favorable change, a step from the simple to the complex, from the inferior to the superior, from worse to better. The word indicates that one is dying well because one is advancing in the sense of a necessary, ineluctable, universal law and towards a desirable goal»* (G. Esteva, 2010 : 6).

Les «développeurs» collectent des fonds, sensibilisent leurs proches, rédigent des projets, les implémentent, veillent à incarner différents mots d'ordre, partagent les mêmes objectifs, débattent autour des mêmes critiques, s'évaluent, s'interrogent et se remettent à l'ouvrage. À certains égards, le développement apparaît comme un défunt au cadavre encombrant que des milliers d'individus s'acharnent encore à animer. En tous cas, si le développement envisagé sous l'angle des grands modèles explicatifs à caractère évolutionniste (caractéristique de l'ère de la modernisation et de ses contre-modèles contestataires) n'existe plus, le «développement postmoderne» – formule saugrenue pour nos prédécesseurs s'il en est – semble toujours bien vivant et redevable d'analyses sociologiques multiples ! Le champ du développement contemporain est, comme hier, animé par une grande diversité d'acteurs aux ressources hétérogènes. Il est traversé par des enjeux, des mots d'ordre (que certains académiques appellent *«buzzwords»*, cf. Cornwall, 1997), des dynamiques singulières et des rapports de forces particuliers qui méritent bien cet éclairage sociologique.

La situation est dès lors paradoxale. Dans le monde académique, les études en développement ont depuis la fin de l'ère coloniale été considérées comme des études pluridisciplinaires. Mais depuis plus de vingt ans, dans le concert des sciences sociales du développement, les sociologues semblent avoir déserté un orchestre par moment discordant où le son des instruments des économistes et des gestionnaires semble résonner plus fort. Cet ouvrage ne cherche donc pas à réhabiliter la sociologie du «développement» de naguère. Pour marquer le coup, le mot «développement» a été gommé, même s'il reste omniprésent dans le vocabulaire commun des acteurs de la coopération et même au-delà. On parlera ici de coopération internationale.

Les formes de coopération internationales sont multiples. Au sens premier, il s'agit de toute forme de collaboration établie entre acteurs sociaux sur une base internationale, transcendant donc les frontières. C'est à une acception plus particulière que nous invitons ici le lecteur. Par coopération internationale, nous entendons traiter de l'ensemble des acteurs (du simple citoyen aux grandes institutions internationales en passant par les différentes formules associatives et non lucratives ou encore les agences d'aides financières ou

non, locales, régionales, nationales ou internationales) qui du Nord au Sud, d'Est en Ouest, définissent, implémentent, évaluent des programmes, projets, activités qui ont pour objectif d'entraîner un changement le plus souvent multiforme et d'envergure variable dans l'existence d'une population particulière située – du moins pour les opérateurs internationaux – à l'extérieur des frontières où résident ces acteurs. On inclura ici dans la coopération internationale aussi bien des actions de type humanitaire que des activités d'éducation au développement ou à la citoyenneté mondiale ou encore des aides à la défense d'intérêts (*advocacy*), des programmes pluriannuels de lutte contre la pauvreté que des interventions médicales urgentes, des stratégies d'allègement de la dette extérieure d'un pays que des activités d'intégration de jeunes filles en milieu scolaire, etc. On pourrait ainsi parler de «coopération au développement», terme très usité de nos jours. Mais on ferait rentrer par la fenêtre cet indésirable «développement» qu'on avait jeté par la porte.

Ce manuel a été élaboré avec la volonté de transmettre au lecteur un maximum de culture générale dans le domaine de la coopération internationale. Il a pour mission principale d'amener le lecteur à réfléchir autour de différentes dimensions de la coopération d'hier à aujourd'hui : ses enjeux, ses acteurs, ses pratiques, ses idéologies. Pour bien comprendre ces dimensions, on devra effectuer une plongée assez détaillée dans l'histoire de la coopération internationale. Cette histoire peut sembler assez courte, mais elle est déjà riche et offre surtout des clés de compréhension importante pour l'analyse du fonctionnement de l'industrie de l'aide (De Haan, 2009 ; Fechter & Hindman, 2011 ; Mosse, 2011). Pour comprendre le développement contemporain également, il convient de mobiliser des ressources théoriques issues de différentes disciplines : sciences politiques, relations internationales, économie, anthropologie, sociologie, voire philosophie. Cette «sociologie de la coopération internationale» porte parfois bien mal son nom...

La philosophie de ce livre se construit autour d'une démarche que l'on qualifiera de descriptive, critique et pluridisciplinaire. Descriptive : nous espérons que par ce manuel, le lecteur disposera des clés suffisantes de compréhension du fonctionnement de l'industrie de l'aide également appelée «complexe développeur international». Pour cela, nous avons choisi d'adopter une démarche diachronique visant à comprendre la mise en place progressive de ses organisations et institutions, de ses enjeux et débats. De l'héritage colonial aux objectifs actuels du développement durable, on retracera l'histoire tortueuse de cette industrie de l'aide internationale en essayant d'en distinguer des périodes claires et des points de bifurcation en replaçant acteurs, discours et politiques dans des contextes historiques souvent plus vastes.

Critique : ce livre vise à fournir un maximum de connaissances sur l'évolution de ce champ d'activités humaines tout en présentant une analyse critique et objective de ces réalités anciennes ou contemporaines. Les pratiques sociales de coopération internationale ont régulièrement été soutenues et entretenues

par des croyances, des idéologies particulières qui eurent tendance à masquer ou modifier la perception de réalités économiques, politiques, sociales ou culturelles singulières. Sans tomber dans la démagogie et la recherche de la dénonciation à tout prix, on visera une lecture la plus objective possible de la coopération internationale. Le champ du développement est certes polarisé autour d'enjeux, de représentations, d'accumulation de capitaux économiques ou symboliques, mais certainement pas entre détenteurs des solutions définitives et empêcheurs de «développer en rond».

Ce «Manuel de Sociologie de la Coopération Internationale» ouvre son analyse au savoir d'autres disciplines : anthropologie, économie, sciences politiques ou histoire sont régulièrement convoquées afin d'approcher les différents enjeux et dimensions liés à l'étude de la coopération internationale.

Enfin, l'ouvrage que vous tenez entre les mains est le fruit d'un travail entamé durant l'été 2006 pour la préparation d'un cours à l'époque intitulé «Acteurs, Institutions et Enjeux émergents dans la coopération internationale». Plusieurs assistants et chercheurs (Sophie Grenade, Justine Dechêne, Lara Mahy, Véronique Fettweiss, Pierre Beaulieu et Alin Teclu) ou étudiants (remerciements particuliers à Laura Ferrara) se sont penchés sur ce manuscrit pour y apporter leurs réflexions et corrections. Nous remercions également les étudiants de nos différents cours qui depuis bientôt quinze ans nous ont encouragé par leurs remarques et réflexions visant à améliorer ce manuscrit. Enfin, en ultime remerciement, nous voudrions ici exprimer notre gratitude à plusieurs collègues, pour leurs conseils, commentaires et enseignement : Olgierd Kutty, Jean Philippe Peemans et – the last but not the least – Marc Poncelet.

Ombres et Lumières

1 Clarifications conceptuelles

1.1 Premières définitions

Le terme *développement* fait partie du langage courant depuis de multiples décennies. Il ne se limite pas, loin s'en faut, à l'étude des formes de coopération Nord/Sud et à leurs résultats sur le terrain comme nous l'envisageons dans cet ouvrage. En guise d'exemples rapides, on parle sous nos latitudes de plans de développement économique de certaines zones ou régions, comme le Fonds européen de développement¹. De même, certains organes humains n'étant pas matures à la naissance, la notion de développement fait également partie intégrante du vocabulaire médical (notamment pédiatrique ou psychiatrique), etc.

Comme nous le verrons plus loin, il faudra attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale pour que le «développement» d'une nation, d'une société s'installe durablement à l'agenda des relations internationales. Mais dans ce cas, de quoi parle-t-on? La définition de cette notion, donnée par l'économiste français François Perroux, associe tout à la fois des aspects culturels et économiques qui touchent à la fois les individus et la société dans son ensemble. «*Le développement*», écrivait-il en 1966, «*est d'une part changement de structures mentales et d'habitudes sociales d'une population*

1 Le FEDER (Fonds Européen de Développement Économique Régional) dont l'objectif est de favoriser un développement équilibré entre toutes les régions européennes et de venir en aide à certaines régions économiquement défavorisées afin de leur permettre de rattraper leur retard économique.

et d'autre part changements observables dans le système économique et dans les types d'organisation. (...) Il transforme en effet les progrès particuliers en un progrès du tout social» (Perroux, 1966, cité par Hours, 2007 : 701). Développer, c'est transformer les hommes (jusque dans leur façon de penser) et leur cadre d'existence (jusqu'au cœur de l'organisation socio-économique la société).

Changer, transformer, voilà les premiers termes associés au développement. Mais les changements peuvent être considérés comme radicaux. Dans son célèbre ouvrage consacré à l'histoire de la notion de développement, le sociologue suisse Gilbert Rist considère quant à lui le développement comme *«constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable»* (Rist, 2001 : 27-34). Cette conception s'insère dans un courant d'analyse critique auquel appartient l'auteur en dénonçant le développement comme une course effrénée à une croissance irréfléchie et destructrice. Elle rapproche également le développement de la dynamique d'expansion du capitalisme marchand. Elle rend d'ailleurs quasi synonymes ces deux situations. Se développer, c'est favoriser une économie d'échange de marchandises à des fins de croissance économique. Pour arriver à cette fin, souligne Rist, on détruira le milieu naturel ainsi que les rapports sociaux de la société antérieure. Heureusement, cette stratégie a des failles car les pratiques qui en découlent, souligne-t-il, sont parfois contradictoires *en apparence*. Enfin, le développement sous l'angle de cet échange marchand profite surtout aux producteurs des biens et services échangés ainsi qu'aux consommateurs solvables (et donc les pays très endettés sont, dans cet échange inégalitaire, exclus d'une telle course).

La définition que nous propose Gilbert Rist est intéressante car elle souligne certains mécanismes en cours sous le vocable «développement». Elle pêche cependant par une trop forte généralisation. De nombreuses questions demeurent. Le développement implique-t-il une destruction généralisée du milieu naturel et des rapports sociaux ? La transformation est-elle si radicale ? Les rapports sociaux et certains traits culturels ne survivent-ils pas à ce rouleau compresseur ? Le développement ne profite-t-il qu'aux producteurs et consommateurs solvables ? Peut-on se développer en dehors d'un système capitaliste axé sur la croissance ? Telles sont quelques-unes des questions qui restent en suspens.

Une autre définition nous est fournie par l'anthropologue français Jean Copans, selon qui *«le développement peut s'interpréter aussi bien dans un sens large comme une inégalité croissante entre formes sociétales depuis leur mise en relation progressive par l'économie occidentale à la fin du Moyen Âge que dans un sens bien plus restreint, comme un simple*

instrument technique de gestion des relations internationales, dans un contexte dualiste d'abord, puis mondial post- ou transnational ensuite» (Copans, 2010 : 9). Dans sa première formule, la notion de développement implique des relations inégalitaires entre les acteurs. Il y a développement parce qu'il y a des « formes sociétales », pour reprendre le vocabulaire de l'anthropologue français, qui les unes par rapport aux autres semblent plus ou moins développées, ou « avancées », que d'autres. La première partie de la définition (au sens large) insiste donc sur la relativité du développement et sa dimension relationnelle. On peut se concevoir comme une société développée parce qu'il y a des sociétés sous-développées et réciproquement. Cette seconde partie insiste aussi, dans la foulée, sur le temps long et Copans nous invite alors à ne pas partir uniquement d'une analyse des situations contemporaines. Ce jeu de relations inégalitaires a été initié à partir d'une montée en puissance de l'économie occidentale depuis la fin du Moyen Âge. La seconde partie de la définition insiste sur l'aspect pragmatique et gestionnaire, nous dirions régulatrice, de ces mêmes relations internationales dans un contexte évolutif (dualiste d'abord, mondialiste ensuite). Le « développement », c'est aussi un secteur d'activités, que l'on appellera ici « coopération au développement » impliquant des *aidworkers* (littéralement travailleurs de l'aide internationale), des agences de définition et/ou d'exécution de programme d'aide, des bailleurs de fonds, des organisations non gouvernementales. Toute cette fourmilière, nous l'appellerons pour reprendre l'expression de Guichaoua et Goussault (1993), le « *complexe développeur international* ».

1.2 Quelques précisions lexicales autour du « développement »

Le mot « développement », terme populaire aux usages multiples, est largement polysémique. Il renseigne un ensemble de processus permettant l'accès à un état, celui de pays dit développé. Dans le sens commun, le développement est appréhendé comme un quasi-synonyme d'accès au bien-être pour tous, à un niveau de vie suffisant ou à une série de biens et de services (accès à l'eau potable, à une nourriture saine, à l'éducation, à un environnement non pollué, etc.) auxquels tout le monde aurait droit au nom du partage d'une même humanité. Être développé c'est alors disposer d'un niveau d'existence suffisant, d'un confort qui touche aussi bien à la vie intime, individuelle (accès à l'eau, à la santé, à l'éducation, à la nourriture...) que publique et collective (les droits politiques et sociaux, par exemple). Mais cette conception est loin d'être universelle, que ce soit dans le temps (si l'on remonte aux lointaines origines biologiques du terme d'où la conception économique et sociale contemporaine tient son existence par métaphore) ou dans l'espace. Comme le rappelle Serge Latouche (1988), certains peuples africains ou asiatiques n'ont pas d'équivalent de ce terme dans leur langue et sont donc obligés de passer par des périphrases pour assimiler le sens.

En *swahili*, langue partagée par près de 50 millions d'individus vivant principalement en Afrique orientale et centrale, le mot «développement» n'a pas de traduction directe. On a ainsi recours au mot «*mandaleo*» qui traduit plutôt l'idée connexe de «progrès».

Comprendre le sens du mot développement à la faveur d'une recherche étymologique ne sera pas d'un grand secours. Selon Latouche (1988) «développement» est rattaché à la famille des mots qui tournent autour de «envelopper», qui auraient pour origine le verbe *voloper* (datant du XII^e siècle) qui lui-même serait une synthèse du terme latin *volvere* (tourner) et d'un vieux mot populaire *faluppa* (balle de blé). Un passage par un dictionnaire courant comme le Larousse sera par contre déjà plus éclairant. Le Petit Larousse Illustré dont se sert tout bon écolier indique qu'au sens premier, le développement est «*un ensemble des différents stades par lesquels passe un organisme, un être vivant pour atteindre sa maturité*» (Larousse, 2011 : 338). En ce sens, ajoute le dictionnaire, il renseigne une idée de «croissance». Ce n'est que quelques lignes plus loin que l'on découvre que le développement renvoie dans son sens économique à «*la transformation économique et sociale d'un pays induite par son taux de croissance*» (Larousse, 2011 : 338). Ce simple détour par un dictionnaire populaire comme le Petit Larousse nous fournit trois indications précieuses. Tout d'abord, «croissance» et «développement» iraient de pair, qu'il s'agisse de la croissance d'un être vivant comme dans la conception biologique du terme ou d'une société comme cela serait le cas dans la transposition économique de cette loi biologique. Ensuite, un lien de l'ordre de la métaphore semble apparaître entre la conception biologique originale et la conception économique qui lui succède. En fait, comme l'indique Latouche, la représentation contemporaine du développement (et son corollaire du sous-développement) trouve son origine dans la «*transposition métaphorique à l'organisme économique et social d'une conception évolutionniste empruntée à la biologie.*» (Latouche, 1988 : 47). Enfin, le développement indique inévitablement une idée sinon de progrès du moins d'évolution. G. Esteva constate que, encore aujourd'hui, «*development cannot delink itself from the words with which it was formed – growth, evolution, maturation*» (G. Esteva, 2010 : 6).

Les Philosophes des Lumières du XVIII^e siècle ont développé une pensée marquée par l'idée de progrès et la notion de développement qui apparaît à la faveur de cette transposition est indubitablement un enfant des Lumières. La pensée évolutionniste, en expansion depuis la fin du XVIII^e siècle, est intimement liée à l'essor des sciences². Le darwinisme (Charles Darwin publie

2 La notion de progrès qui naît également des Lumières va marquer de son empreinte le XIX^e siècle, de sorte que l'entreprise coloniale opérée par les puissances européennes à cette époque pourra se draper de vertus «développeuses». Il ne s'agit pas uniquement d'exploiter économiquement les colonies et d'offrir de nouveaux débouchés au marché. On apporte aussi la «lumière» d'une civilisation supérieure, sa rationalité et ses croyances.

son *Essai sur l'évolution des espèces* en 1859) apparaît ainsi comme un exemple parmi les plus illustres de la pensée évolutionniste dans les sciences. Mais cette lecture (souvent en termes de stades ou d'étapes) n'est pas limitée aux seules sciences naturelles (et plus particulièrement à la biologie). Par exemple, la sociologie, née avec le défi de la gestion des problèmes sociaux découlant de la société industrielle, est marquée par un ensemble de théories visant à appréhender le changement social perçu à l'époque sous l'angle de la modernisation, ou plus simplement du passage d'une société traditionnelle à une société moderne (cf. *infra*).

1.3 Civilisation, progrès et développement

On le comprend, pour attribuer un terme générique aux multiples pratiques destinées à accroître le bien-être des populations, d'autres termes que «développement» auraient pu convenir. Après tout, jusqu'à la Première Guerre mondiale (et donc durant la période coloniale), l'idée de *civilisation* contenait déjà en germes une série d'éléments constitutifs de la pensée développée.

Au XVIII^e siècle, les notions de progrès, de culture et de civilisation sont intimement liées comme le rappelle Denys Cuche (2004). On mesure le progrès accompli par une société au fait qu'elle soit dite civilisée ou cultivée. On parle alors de la civilisation (au singulier car on ne distingue pas encore de civilisations) comme d'un processus qui arrache l'humanité à l'ignorance et à l'irrationalité. Rationalité s'oppose à obscurantisme, aux croyances anciennes, à cet état théologique dont traitera Auguste Comte dans sa «Loi des Trois États» (1830). La raison renvoie à la connaissance du monde et à sa maîtrise, à l'éducation, au savoir. La civilisation est un processus qui permet l'amélioration des institutions, de la législation et de l'éducation (D. Cuche, 2004 : 10). À l'époque, la Culture française rayonne. On parle français dans toutes les cours européennes. Parmi les Lumières françaises (à l'exception peut-être de Voltaire ou de Rousseau), ce processus de *civilisation* était considéré comme permis pour chacun, pour chaque être humain comme chaque société, personne ne devant rester en marge du cours de l'Histoire. Et il était du devoir des sociétés déjà *civilisées* comme la France de venir en aide aux sociétés «sauvages». Alexandre César Chavannes introduit le mot ethnologie en 1787, qu'il définit comme «la discipline étudiant l'histoire des progrès des peuples vers la civilisation» (cité par D. Cuche, 2004 : 10).

Si l'on voulait insister sur la «mise à niveau» des sociétés arriérées au modèle occidental, comme le souligne Rist, on aurait pu plutôt parler d'«occidentalisation» ou employer alors le terme en apparence plus neutre de «modernisation». Mais c'est le mot «développement» et ses dérivés («développer», «sous-développement», «en voie de développement») qui se sont imposés. Par quel mystère ?

1.4 La métaphore botaniste

Comme souligné plus haut, le recours à la notion de développement dans l'analyse du bien-être et des changements protéiformes au sein des groupes sociaux comme des sociétés s'est effectué par une analogie au monde botanique. On rapporte ainsi un phénomène social à un phénomène naturel en pensant que ce qui est évident pour l'un l'est tout autant pour l'autre. «Développement» permet ainsi de parler de *déploiement* (ou de redéploiement) et de *croissance* que l'on parle d'une plante, d'un individu ou d'une société.

Cette analogie assimilant la société à un organisme vivant repose sur 4 pré-supposés, comme le souligne Gilbert Rist. *«Pour le dire de manière positive, le développement d'un organisme vivant comporte quatre caractéristiques fondamentales :*

- *La directionnalité : la croissance a un sens et un but. Elle suit un certain nombre d'étapes clairement identifiées. Même lorsque les transformations sont considérables, l'étape ultime est donnée dès le départ : à voir la graine, on peut connaître par avance la forme de l'arbre. Si d'une manière générale, le terme développement peut être considéré comme un synonyme de "croissance", il s'y ajoute l'idée de perfection ou d'achèvement qui caractérise l'organisme parvenu "à son plein épanouissement". Le "développement" est donc nécessairement vu comme positif.*
- *La continuité : la nature ne fait pas de saut. Même lorsque le bourgeon éclate ou que la chrysalide se transforme en papillon, c'est bien le même organisme qui, progressivement, change d'aspect, non pas de nature (...)*
- *La cumulativité : chaque étape nouvelle dépend de la précédente selon un enchaînement méthodique (...)*
- *L'irréversibilité : lorsqu'une étape est franchie ou qu'un palier est atteint, le retour en arrière n'est pas possible : l'adulte ne redevient pas enfant, le fruit ne refleurit pas, la feuille ne retourne pas dans son bourgeon» (Rist, 2001 : 50-51).*

L'analogie botaniste a ceci de précieux, qu'elle clarifie, en les simplifiant, les mécanismes sociaux en œuvre dans une société. Elle les estropie également par généralisation rapide en éliminant toute singularité locale et historique. Les changements sociaux connus sous le vocable de «développement» n'ont pas tous été continus ou cumulatifs. Un pays «à la pointe de la modernité» aujourd'hui ne le sera pas forcément demain et certains pays ou régions prospères au début du xx^e siècle ne le sont plus aujourd'hui. Que dire de la «directionnalité» du développement, sinon que l'on ne peut l'accepter qu'au prix d'un aveuglement certain. Ces quatre pré-supposés, nés de l'analogie botaniste, seront pourtant bien présents dans les politiques de développement dites de modernisation (Cf. Chapitre II).

Pour G. Esteva (2010), le passage de la métaphore botaniste dans l'analyse des sociétés se produit principalement dans le dernier quart du XVIII^e siècle. Il se réfère pour cela aux travaux de Justus Möser, juriste et historien allemand qui, en 1768, utilisa le terme «*Entwicklung*» (développement) pour exprimer l'idée du processus graduel du changement social. Et six ans plus tard, nous renseigne Esteva, le philosophe allemand Johan Gottfried Herder, attaché à développer une étude de l'histoire universelle, eut fréquemment recours à la métaphore botaniste pour expliquer le développement de formes organisationnelles de vie humaine.

1.5 Les sciences sociales face à l'avènement de la modernité

En sciences sociales, cette analogie botaniste sera amplement utilisée dans les travaux d'Herbert Spencer qui raisonne, dès ses *Principles of Psychology* (1852-57) en termes d'évolution. Rappelons au passage que Charles Darwin publiera son ouvrage «*The Origin of Species by Means of Natural Selection*» à la même époque (1859). Pour analyser le social, Spencer puise son inspiration dans la mécanique et la physiologie. Il découvre la loi de Baër³ au fondement du principe de l'évolution de la matière «*qui passe d'une homogénéité indéfinie et incohérente à une hétérogénéité définie et cohérente*». En transposant cette loi à l'histoire de l'humanité, Spencer en déduit que les sociétés évoluent selon un principe similaire de l'homogène vers l'hétérogène, du simple vers le complexe, etc. Ainsi, une ligne d'évolution sépare deux extrémités que sont les sociétés de castes militaires (simplement structurées, très homogènes et coercitives) aux sociétés industrielles (fondées sur une division du travail de plus en plus complexe, sur le respect des libertés individuelles sans recours à l'intervention de l'État). Spencer poussera plus loin l'analogie organiciste dans ses *Principles of Sociology* (1874-1875). Le principe darwinien de la survivance du plus apte lui permet de conclure que la régulation naturelle ne doit être troublée par aucune intervention humaine ou étatique (Spencer était ce qu'on appellerait aujourd'hui un ultra-libéral)⁴.

Par cette analogie botaniste, l'idée de développement n'est ainsi pas très éloignée de celle d'un progrès linéaire, naturel et même spontané (du moins dans un premier temps). L'économie politique classique (Adam Smith, David Ricardo ou John Stuart Mill) souligne également le caractère naturel et spontané du progrès. Et le XIX^e siècle, siècle de l'essor des sciences, voue un culte à

3 Karl Ernest von Baer (1792-1976) fut un entomologiste allemand considéré comme l'un des pères de l'embryologie.

4 Spencer en vient à comparer les institutions de la société aux organes du corps humain à la faveur d'une analogie organiciste. La différence selon lui réside en ceci : si dans le corps physique un seul organe gouverne l'ensemble des parties, la conscience sociale n'est pas concentrée dans un point unique de la société, mais en chacun de ses membres. C'est donc l'individu et non la société qui est au fondement de toute régulation sociale efficace.

cette notion de progrès. Jean-Baptiste Say, par exemple, considérait en 1828 que l'humanité suivait un chemin immuable vers le progrès. Ainsi, à son stade initial, l'humanité était composée de hordes de sauvages ignorant le droit de propriété et capables surtout de satisfaire des besoins limités. Vient ensuite un stade de développement d'une civilisation inférieure (l'Égypte des Pharaons, par exemple) pour atteindre un stade de civilisation supérieure caractérisée par la production industrielle qui permet de satisfaire un grand nombre de besoins. Les sociétés en dehors de ce stade doivent s'industrialiser ou seront condamnées à disparaître. Marx lui-même n'échappe pas à cette pensée évolutionniste lorsqu'il écrit dans la préface du *Capital* que : « *le pays le plus avancé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de son propre avenir* » (Marx, 2008 : Livre 1).

Cette pensée sinon pleinement évolutionniste du moins marquée par une lecture du changement social par stades ou étapes semble très présente dans les travaux des pères fondateurs de la sociologie. Les sociologues classiques, confrontés à l'avènement de sociétés modernes au XIX^e siècle ont tenté d'identifier la logique dominante de la modernisation. Anthony Giddens (1990) prétendait que si Karl Marx voyait dans l'avènement du capitalisme le fondement de l'ère moderne, Max Weber l'assimilait plutôt à la bureaucratisation tandis qu'Émile Durkheim puisait dans l'industrialisme la source de la modernité.

Les premiers discours sociologiques se forment autour d'un dualisme puissant impliquant le passage d'une société traditionnelle à une société moderne. La sociologie pense la modernité dans son rapport à la tradition et cherche à définir ce qui a été perdu, modifié, transformé. Tantôt c'est le passage du statut au contrat, de la contrainte du groupe à la liberté s'exprimant à la faveur d'un individualisme neuf, mais ambigu (car empreint d'angoisse, de solitude, d'ennui) qui est souligné, tantôt c'est la bureaucratisation, le désenchantement du monde et la perte des dieux de l'homogénéité et de l'identique au profit de la Règle, de la Raison, des calculs, des intérêts et du cynisme, des compromis, de la coordination. Mais cette sociologie porte aussi le sceau d'un certain évolutionnisme (Spencer, Tocqueville), voire même un certain prophétisme (Marx), même si certains pères fondateurs (notamment Durkheim) s'en défendent.

Cette sociologie a, par contre, longtemps souffert d'un retard appréciable dans l'étude du développement. Rappelez-vous la distinction originelle entre l'ethnologie/l'anthropologie et la sociologie, la première s'intéressant aux sociétés dites exotiques, la plupart du temps, sous domination coloniale ou protectorat des forces européennes, la seconde se réservant l'étude des sociétés « avancées » du monde occidental, qui pouvait cependant contenir en leur sein quelques populations marginales. Pourtant ces deux disciplines étaient, face à l'objet même « développement », très complémentaires. L'ethnologie décrivait finalement les mécanismes au sein de sociétés précapitalistes.

Sociologie de la coopération internationale

Le 20 janvier 1949, par son discours d'investiture, le président américain Harry Truman donna le signal de départ d'une nouvelle ère. En désignant des pays « sous-développés » et en dessinant les lignes d'un horizon de modernité pour tous, il favorisa la mise en place progressive de programmes et de projets administrés par un ensemble d'associations, de fondations, d'administrations publiques et d'institutions supra-étatiques.

Ainsi, depuis plus de 70 ans, des dizaines de milliers d'individus mettent en œuvre une assistance internationale au nom de différents objectifs : développement, modernisation, lutte contre la pauvreté, accès à différents services de base dans le domaine de la santé ou de l'éducation, de l'égalité homme/femme ou encore du développement durable. S'est ainsi dessiné depuis des décennies un vaste projet de transformation des sociétés du Sud, qui ne fut pas sans impact sur les sociétés occidentales.

Ce manuel de sociologie de la coopération internationale a pour ambition de retracer l'évolution de ce long projet transformateur en mettant en exergue ses acteurs, ses enjeux et ses débats principaux. Dans un style clair et pédagogique, ce livre richement documenté permet, en adoptant une lecture diachronique de la coopération internationale, de comprendre l'avènement d'enjeux essentiels au sein de nos sociétés actuelles ainsi que des nouvelles modalités de gestion des risques globalisés.

Gautier PIROTTE est professeur de sociologie au laboratoire Observer les Mondes en Recomposition (OMER) de la Faculté de Sciences sociales de l'Université de Liège. Il étudie la coopération au développement, les pratiques de solidarité internationale et les organisations de la société civile tant dans les sociétés occidentales que dans les Suds.

Pour les étudiants, professeurs et chercheurs en sociologie, sciences politiques et coopération internationale.



9 782807 333048

ISBN 978-2-8073-3304-8
ISSN 0777-5235

www.deboecksuperieur.com